



Florence GEMINIEN
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes

ACIFE

44 rue Louveau

92 320 Chatillon

**RAPPORTS
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Exercice 2019



Florence GEMINIEN
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

ACIFE

44 rue Louveau
92320 CHATILLON

***Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels***

Exercice clos le 31/12/2019

Aux membres de l'association ACIFE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ACIFE relatifs à l'exercice clos le 31/12/2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont arrêtés par le conseil d'administration le 14 décembre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables, sur l'exhaustivité des cotisations et la correcte valorisation des créances clients.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Votre association constate la valorisation de ses créances selon les modalités décrites dans la note « Créances et dette » de l'annexe. Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par l'association ACIFE, sur la base des éléments disponibles à ce jour.

Vérification du rapport d'activité, et des autres documents adressés aux membres de l'association

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité de la direction et dans les autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre bureau.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 14 décembre 2020

Florence GEMINIEN
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris



Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2019			31/12/2018
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	5 702	5 702		
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	116 630	104 773	11 858	17 866
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
COMPTES DE REGULARISATION	Prêts				
	Autres immobilisations financières	21 855		21 855	21 855
	TOTAL (I)	144 188	110 475	33 713	39 721
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
COMPTES DE REGULARISATION	CREANCES (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés	303 038	51 860	251 178	214 851
	Autres créances	96 469		96 469	48 359
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	64 833		64 833	108 046
	Charges constatées d'avance	45 761		45 761	41 106
	TOTAL (II)	510 100	51 860	458 240	412 362
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		654 288	162 335	491 953	452 083

(1) dont droit au bail

(2) dont à moins d'un an

(3) dont à plus d'un an

ENGAGEMENTS RECUS

Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents

- autorisés par l'organisme de tutelle

Dons en nature restant à vendre

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2019

31/12/2018

		31/12/2019	31/12/2018
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise <i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves	264 543	257 683
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	(36 372)	6 860
	Total des fonds propres	228 171	264 543
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise - Apports - Legs et donations - Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs Droits des propriétaires Ecart de réévaluation Subventions d'investissement sur biens non renouvelables Provisions réglementées		
	Total des autres fonds associatifs		
	Total des fonds associatifs	228 171	264 543
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges	17 757	15 979
	Total des provisions	17 757	15 979
Fonds dédiés	Sur subventions de fonctionnement Sur dons manuels affectés Sur legs et donations affectés		
	Total des fonds dédiés		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		1
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	118 829	69 931
	Dettes fiscales et sociales	76 720	67 114
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	50 475	34 516
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes	246 025	171 561
	Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF		491 953	452 083
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		(36 371,86)	6 859,92
(1) Dont à moins d'un an		246 025	171 561
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			1
ENGAGEMENTS DONNES			

Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

		31/12/2019	31/12/2018
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués		
	Prestations de services	1 013 289	834 035
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	30 000	30 000
	Dons		
	Cotisations		
	Legs et donations	91	42
	Autres produits de gestion courante	1 180	1 977
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	12 828	12 359
	Autres produits		
	Total des produits d'exploitation	1 057 388	878 414
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	773 740	565 581
	Impôts, taxes et versements assimilés	8 423	9 394
	Rémunération du personnel	223 321	219 597
	Charges sociales	76 312	88 058
	Subventions accordées par l'association		
	Dotation aux amortissements et dépréciations	6 008	5 985
	Dotation aux provisions	1 778	
	Autres charges	2 327	4 940
	Total des charges d'exploitation	1 091 911	893 554
	1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER	(34 523)	(15 140)
Produits financiers Charges financières	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérêts et produits financiers	2	
	Dotation aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérêts et charges financières		
	2 - RESULTAT FINANCIER	2	
	3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)	(34 522)	(15 140)
	Produits exceptionnels		22 000
	Charges exceptionnelles	1 850	
	4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	(1 850)	22 000
	Impôts sur les sociétés		
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL DES PRODUITS	1 057 389	900 414
	TOTAL DES CHARGES	1 093 761	893 554
	EXCEDENT ou DEFICIT	(36 372)	6 860
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS	12 500	12 500
	Bénévolat		
	Prestations en nature	12 500	12 500
	Dons en nature		
	CHARGES	12 500	12 500
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services	12 500	12 500
	Personnel bénévole		

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **491 953 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 057 389 euros** et un total **charges** de **1 093 761 euros**, dégageant ainsi un résultat de **-36 372 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2019** et finit le **31/12/2019**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte non seulement des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise au cours de l'exercice, mais également de ceux qui présentent un caractère exceptionnel eu égard à leurs montants.

Provision pour indemnités de fin de carrière

La provision pour indemnités de fin de carrière est évaluée comme suit :

- Les droits acquis par les salariés ont été calculés conformément au Code du Travail en fonction de leur ancienneté.
- Le montant de l'indemnité est calculé sur la base du salaire mensuel moyen des 12 derniers mois revalorisé au taux de 2.5% par an,
- Un coefficient de probabilité de départ à terme a été appliqué au montant des droits acquis des salariés en fonction du nombre d'années restant à effectuer,
- L'indemnité finale est actualisée au taux de 4%.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2019
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Viremt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	5 702					5 702
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 702					5 702
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	82 900					82 900
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	33 730					33 730
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations grévées de droits						
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	116 630					116 630
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	21 855					21 855
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	21 855					21 855
TOTAL		144 188					144 188

Amortissements

Etat exprimé en euros

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2019
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	5 702			5 702
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 702			5 702
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres instal., agencement, aménagement divers	66 928	5 060		71 988
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	31 836	948		32 785
	Emballages récupérables et divers				
	Immobilisations grevées de droits				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	98 764	6 008		104 773
TOTAL		104 466	6 008		110 475

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2019
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires	15 979	1 778		17 757
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	15 979	1 778		17 757
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	51 860			51 860
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	51 860			51 860
TOTAL GENERAL		67 839	1 778		69 617

Dont dotations et reprises {
- d'exploitation
- financières
- exceptionnelles

1 778

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

31/12/2019

1 an au plus

plus d'1 an

CREANCES		31/12/2019	1 an au plus	plus d'1 an
	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	21 855		21 855
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	303 038	303 038	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	65	65	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés	16 327	16 327	
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	80 077	80 077	
	Charges constatées d'avance	45 761	45 761	
	TOTAL DES CREANCES	467 122	445 267	21 855
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

31/12/2019

1 an au plus

1 à 5 ans

plus de 5 ans

DETTES		31/12/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	118 829	118 829		
	Personnel et comptes rattachés	55 350	55 350		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	21 370	21 370		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	50 475	50 475		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	246 025	246 025		
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Evaluation des contributions volontaires en nature

Répartition par nature de produits	31/12/2019	31/12/2018
Dons en nature		
Prestations en nature		
Mise a disposition locaux	12 500	12 500
Bénévolat	12 500	12 500
Total	12 500	12 500

Répartition par nature de charges	31/12/2019	31/12/2018
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Mise à disposition locaux	12 500	12 500
Prestations	12 500	12 500
Personnel bénévole		
Total	12 500	12 500

44 rue Louveau
92320 CHATILLON

Exercice clos le 31/12/2019

Florence GEMINIEN
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Amir